



## ***2023 : « Confiance », mais dans les luttes pour l'augmentation des salaires et contre la réforme des retraites***

« Confiance et unité » a clamé Macron à la télé, en nous souhaitant... la bonne année ! 2022 a été l'année de la flambée des prix (déjà avant la guerre en Ukraine) ; et, il y a à peine une semaine, nouvelle réforme de l'assurance chômage pour baisser la durée d'indemnisation de 40 % si le taux de chômage officiel ne dépasse pas 6 %. Pendant que Darmanin prépare sa loi contre les travailleurs immigrés.

Chômeurs, immigrés, retraites : c'est le monde du travail tout entier qui est dans le viseur.

### **Un spectre hante les vœux du président**

Pourtant, contrairement à 2019, le président a préféré reculer au 10 janvier les annonces de sa Première ministre, Elisabeth Borne. C'est que la grève de 2019-2020 contre la réforme des retraites est encore dans toutes les têtes. Face à la colère, ministres et patrons préfèrent procéder par étapes, en commençant par allonger l'âge minimal de départ à 64 ou 65 ans...

Pour sauver les caisses de retraite ? La bonne blague ! Elles étaient excédentaires en 2021 et le sont encore plus en 2022. Déficitaires, elles ne le seraient que plus tard, peut-être de 17 milliards, mais sur un budget de 330 milliards, soit à peu près 5 %...

Il y aurait bien une solution simple : augmenter les salaires ne serait-ce que de 5 % ! Cela augmenterait d'autant les cotisations. Alors, avec les 400 euros qui nous seraient nécessaires dès aujourd'hui, plus de problème de « déficit », et pour longtemps ! Et on ferait en plus d'une pierre deux coups !

### **Souder à la grève pour les salaires la lutte contre la réforme des retraites**

Les grèves pour de véritables augmentations de salaire se sont multipliées cette année 2022 : raffineries, industries chimique, pharmaceutique, automobile et chez des dizaines de leurs sous-traitants, dans les transports en commun, etc. Jusqu'à Noël où, à la SNCF, la « trêve des confiseurs » a surtout rimé avec « grève des contrôleurs ». Pas seulement pour des primes qui ne comblent pas le retard des salaires sur les prix et ne comptent pas pour la retraite.

### **« Confiance et unité » entre nous contre la réforme des retraites**

« Au moment des fêtes, la grève d'une partie de la SNCF a inquiété au plus haut sommet de l'État. Car ce ne sont pas les syndicats, mais des collectifs [...] moins prévisibles qui ont provoqué les annulations des trains. Une méthode qui a rappelé à certains le souvenir des "Gilets jaunes" », expliquait le journal *Le Monde*.

C'est vrai, cette grève a été à l'initiative des contrôleurs eux-mêmes qui se sont dotés d'un collectif national en toute indépendance des directions syndicales. Et, là, les « concessions » tentées par la direction de la SNCF étaient peut-être suffisantes pour certains syndicats, mais pas pour les contrôleurs ! Ils l'ont appris : la lutte dépend des travailleurs eux-mêmes, syndiqués ou non.

Eh bien, les craintes du gouvernement et du patronat nous montrent ce qui pourrait les faire reculer. Commençons par discuter entre nous de ce dont nous avons besoin. Augmentations de salaire, mais aussi embauches parce que ce n'est plus possible. Et indexation des salaires sur les prix pour qu'ils ne reprennent pas d'une main ce qu'ils seraient obligés de donner de l'autre.

Et puis nous organiser. Directement entre nous, entraînant les militants syndicaux qui n'ont pas froid aux yeux. Et il y en a. En nous coordonnant entre entreprises en lutte, directement sous notre propre contrôle pour ne pas dépendre des savants calculs de certains syndicats.

Ayons confiance dans notre force, et dans l'unité que les luttes peuvent forger entre tous les secteurs publics ou privé. Contre Macron et le patronat qu'il sert, construisons le mouvement d'ensemble qui les fera tous reculer, en prenant appui sur toutes les initiatives de mobilisation de notre camp social dès le mois de janvier. Les voilà, nos vœux pour 2023 !

*Ce bulletin est le tien, fais-le circuler. Tu peux nous aider en l'informant. Prends contact avec nos militants :*

**Web Convergences Révolutionnaires ou Nouveau parti anticapitaliste**

Mail [cr@convergencesrevolutionnaires.org](mailto:cr@convergencesrevolutionnaires.org)

Imp.Spé.NPA



SCAN ME

### Ce ne sont pas des cadeaux

Sur MobiMe : « Pour ceux qui souhaite [sic] travailler le 25 ou le 1<sup>er</sup>, vous pouvez passer voir le planning. Bonne journée. » Joyeux Noël et bonne année, même !

### « Heures supplémentaires dispo »

Il y a dû avoir confusion : on veut *plus* de salaire, mais *moins* d'heures. Pas l'inverse.

### Démocraquoi ?

« La Direction et les Organisations syndicales ont souhaité modifier le mode de calcul des avances sur indemnités différentielles. » Ils discutent entre eux, puis ils nous mettent devant le fait accompli. Ok, super.

Mais il y a pire. La stratégie la plus courante, c'est de nous forcer à signer. Là, c'est si on ne signe pas que l'on accepte tacitement ce qui s'est négocié dans notre dos. Et pour réfléchir, ces grands princes nous laissent jusqu'au 5 janvier... alors qu'eux-mêmes ne comprennent rien à cette machine différentielle !

### My bus-driver is rich ?

La direction affirme pourtant qu'il y aurait eu « un grand nombre de trop-perçus » *via* la différentielle. Ils ne démontrent rien et on devrait les croire sur parole ! On veut tout garder !

### Qui sème le vent se fait bâcher

Vu la pression qu'ils mettent, ça les arrangerait bien qu'on passe à un calcul annuel de la différentielle. Rien que pour ça, signons le bulletin et restons en mensuel.

### Ils devraient goûter à leur propre médecine

La direction a fait une note sur des contre-visites médicales à domicile en cas d'arrêt de travail. Elle va payer des médecins pour vérifier si les amplitudes de 13 heures et les journées de 8 heures à répétition nous abiment vraiment la santé. Sans blague, Sherlock.

### Formules ambiguës...

Dans cette même note, deux passages sont trompeurs.

(1) Il est dit que l'avis du médecin-contrôleur est un constat « qui justifie ou ne justifie plus la poursuite de l'arrêt de travail, *en d'autres termes*, la poursuite ou non du versement des indemnités complémentaires de salaire. » Ce sont vraiment *d'autres termes* : la conclusion de la contre-visite peut être de suspendre le versement des indemnités patronales, mais en aucun cas de mettre fin à l'arrêt de travail (ni de mettre automatiquement fin au versement de la sécu).

(2) Si le médecin envoyé par le patron nous trouve apte, « il vous appartient *si vous le souhaitez* de reprendre votre travail le lendemain ou le jour même en fonction de vos horaires de travail. » Dit comme ça, on pourrait croire que ce qui dépend de notre choix, c'est la date de reprise du travail. En réalité, on a tout à fait le droit de d'aller au bout de l'arrêt maladie initialement prescrit.

### ... objectifs clairs.

Ces contre-visites sont un outil des patrons pour nous dissuader... d'être en arrêt maladie ou en accident de travail. C'est aussi un moyen d'essayer d'éviter de nous payer les indemnités complémentaires dues, en pénalisant d'office ceux qui refuseront la contre-visite ou seront absents.

Dans le cas d'un avis pro-patronal, la reprise du travail n'est pas obligatoire, et il suffit que notre médecin nous fasse un nouvel arrêt pour déclencher le versement des nouvelles indemnités complémentaires.

### Mêmes conditions, même combat

Nos collègues et voisins du réseau TICE dans l'Essonne seront en grève pour une durée indéfinie et pour des augmentations de salaire dans le cadre des NAO à partir du mardi 3. L'occasion d'aller leur rendre visite sur leur piquet, et de réfléchir à nos NAO !

### 7 janvier : « soirée de fin d'année »

Tout le monde n'est pas chaud pour faire la fête avec les cadres. Mais puisqu'on a eu le menu, cette fois au moins on sait ce qu'ils nous préparent !

### Note pour la direction

Le 25 novembre, la direction nous a rappelé qu'on avait du « temps annexe [...] alloué sur [n]os feuilles de service » pour faire le plein. On l'invite à venir constater sur la réalité, sur le terrain, des horaires théoriques. Et on lui rappelle qu'avant on avait des collègues pour remplir les réservoirs.

### ONR : la carotte et le bâton

Carotte : l'accord de fin de « grève » de septembre dernier prévoit une la prime et le paiement des heures sup'... seulement si on reste en dessous d'un certain taux d'offre non réalisée (ONR).

Bâton : Prost veut nous mettre l'augmentation de ce taux d'ONR sur le dos, alors qu'on s'est battus contre la réorganisation de la production.

### Lance-pierre qui roule n'amasse pas des masses

Depuis le début de l'année, à cause des horaires impossibles et des salaires au lance-pierre, il manque des conducteurs de scolaire. « – Ça tombe bien !, dit le gouvernement. Il manque du salaire à certains de mes fonctionnaires (vu que moi aussi je paye mal), donc on n'a qu'à leur proposer de cumuler les emplois ! »

C'est au journal officiel : les fonctionnaires ont donc une dérogation pour conduire des scolaires.

### Retraites : non la 1<sup>ère</sup> fois, et toujours non

Depuis son premier jour à l'Élysée, Macron veut repousser l'âge du départ à la retraite. En 2019, une grève nationale, impressionnante de détermination à la RATP l'avait fait battre... en retraite. Il devrait y avoir une nouvelle grève nationale. Et pourquoi pas se préparer à la rejoindre, du côté de Val de Seine ?